



Existe-t-il un droit de préhension pour les communes ?

Par **COULON**, le **10/02/2008** à **21:53**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une résidence secondaire située en milieu rural. Au devant de la maison se trouve un terrain constructible dont je suis également propriétaire. Une parcelle contigüe à ce terrain et également constructible sera prochainement mise en vente par un particulier. Je souhaiterais vivement l'acquérir... La mairie serait apparemment intéressée... Pourrait-elle bénéficier d'un droit de préhension ou d'un droit de priorité ?